

Técou, le 7 mars 2023

Aux Conseillers Communautaires Titulaires et Suppléants
de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet

**Objet : Convocation au Conseil de communauté
de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion du Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération, qui se tiendra le :

LUNDI 13 MARS 2023 à 18h00
Dans les locaux de la Communauté d'agglomération
Le Nay - 81600 Técou

L'ordre du jour du Conseil de Communauté sera le suivant :

1°) DELIBERATIONS

- 01- Elaboration du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PCIS)
- 02- Rapport d'Orientation Budgétaire 2023
- 03- Octroi d'une garantie d'emprunts à Patrimoine languedocienne pour le Clos du lac, parc social public, construction de 41 logements situés à Lisle sur Tarn
- 04- Subvention à la Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Occitanie
- 05- Avenant n°1 au lot 1 des travaux relatifs à l'aménagement des espaces publics du quartier Lentajou à Gaillac
- 06- Autorisation de signature des accords-cadres « Fourniture de pneumatiques, montage, réparation, pour le service du Parc Automobile »
- 07- Autorisation de signature des accords-cadres « Fournitures de produits d'entretien, d'hygiène et matériels de nettoyage »
- 08- Convention de mise à disposition et mutualisation de moyens entre la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet et le Syndicat mixte Toscane-Occitane
- 09- Mise en œuvre du dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes au bénéfice des agents de la Communauté d'agglomération
- 10- Modification du tableau des effectifs
- 11- Fixation des emplois permettant l'attribution des logements de fonction

- 12- Bilan de la concertation du projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Lisle-sur-Tarn
- 13- Débat sur les orientations du PADD relatif à la révision n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Rivières
- 14- Présentation du rapport d'activités 2021-2022 de la FEDERTEEP
- 15- Approbation du rapport « Développement Durable » - Exercice 2022
- 16- Adhésion au Groupement d'Intérêt Public Ressources et Territoires

2°) QUESTIONS DIVERSES

3°) INFORMATIONS

Vous trouverez ci-joint une note explicative de synthèse relative à chaque point évoqué ci-dessus.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de toute ma considération.

Paul SALVADOR,
Président de la Communauté d'agglomération



Pouvoir :

Pour une bonne organisation de la réunion, il est demandé que le pouvoir soit retourné par mail à l'adresse assemblee@gaillac-graulhet.fr ou déposé au Bureau des assemblées avant le lundi 13 mars 2023 - 12h00.